

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal

Du 29 Mars 2010

Présents : G.BLEINC ; P.AUGUSTIN ; P. CODOL ; G.CARCELLER ; M.IPLIKDJIAN ; J-M FICHBEN ; M.MUSCARNERA ; M.HENRY ; N.NAVARRO ; M.MINIER-ROUX ; L.CHAMOIN ; P.PECQUEUX ; V.PAREGNO ; S.GUIGONNET

Absent : S.CAROTTI ;

1) Vote des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs 2009 Budget Général et Budget Eau et Assainissement

Monsieur le Maire présente le compte de gestion du budget général 2009, le compte de gestion du budget eau et assainissement 2009

Monsieur le Maire présente le compte administratif du budget communal 2009 arrêté comme suit :

	RESULTAT DE L'EXECUTION 2009			RESTES A REALISER 2009			RESULTAT CUMULE		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	978 625,49	1 164 332,17	185 706,68				978 625,49	1 164 332,17	185 706,68
RESULTAT REPORTE 2008		57 434,51	57 434,51				0,00	57 434,51	57 434,51
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	978 625,49	1 221 766,68	243 141,19				978 625,49	1 221 766,68	243 141,19
INVESTISSEMENT	1 098 429,43	1 106 121,19	7 691,76	1 406 306,57	1 152 595,00	-253 711,57	2 504 736,00	2 258 716,19	-246 019,81
RESULTAT REPORTE 2008		179 085,48	179 085,48					179 085,48	179 085,48
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	1 098 429,43	1 285 206,67	186 777,24	1 406 306,57	1 152 595,00	-253 711,57	2 504 736,00	2 437 801,67	-66 934,33
TOTAL	2 077 054,92	2 506 973,35	429 918,43	1 406 306,57	1 152 595,00	-253 711,57	3 483 361,49	3 659 568,35	176 206,86

Le budget général de la commune 2009 présente un excédent de 429 918,43 € en résultats cumulés sans restes à réaliser et de 176 206,86 € avec les restes à réaliser

Monsieur le Maire présente le compte administratif du budget eau et assainissement 2009 arrêté comme suit :

	RESULTAT DE L'EXECUTION 2009			RESTES A REALISER 2009			RESULTAT CUMULE		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	174 772,04	182 847,99	8 075,95				174 772,04	182 847,99	8 075,95
RESULTAT REPORTE 2008		8 082,17	8 082,17					8 082,17	8 082,17
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	174 772,04	190 930,16	16 158,12				174 772,04	190 930,16	16 158,12
INVESTISSEMENT	68 127,52	251 013,32	182 885,80		40 000,00	40 000,00	68 127,52	291 013,32	222 885,80
RESULTAT REPORTE 2008	187 078,86		-187 078,86					0,00	-187 078,86
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	255 206,38	251 013,32	-4 193,06	0,00	40 000,00	40 000,00	255 206,38	291 013,32	35 806,94
TOTAL	429 978,42	441 943,48	11 965,06	0,00	40 000,00	40 000,00	429 978,42	481 943,48	51 965,06

Le budget annexe eau et assainissement 2009 présente un excédent de 11 965,06 € en résultats cumulés sans restes à réaliser et un excédent de 51 965,06 € avec les restes à réaliser

Adopté à l'unanimité

2) Affectation des résultats 2009 pour :

A/ Le Budget Général

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 243 141,19 €.

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

Excédents reportés :	53 141,19 €
Affectations complémentaires en réserves (cpte 1068)	190 000,00 €

B / Le Budget annexe Eau et Assainissement

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 16 158,12 €

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

Excédents reportés :	8 158,12 €
Affectations complémentaires en réserves (cpte 1068)	8 000,00 €

Adopté à l'**unanimité**

3) Vote des subventions 2010 aux associations

Madame MUSCARNERA-JOLLY DE MUNSTHAL, 4^{ème} adjointe déléguée aux associations propose à l'assemblée, en accord avec la commission des finances, l'attribution des subventions suivantes pour l'année 2010 aux associations :

- Rougiers en fête : 13 000,00 € Les activités de l'association et ses projets pour 2010 sont toujours aussi importants
- Il était une fois Rougiers : 800,00 € Pour l'organisation de la fête des PoisChiches
- Sporting Club Rougiérois : 6 000,00 € Pour le fonctionnement de cette association qui compte déjà plus de 120 adhérents
- Souvenir Français : 550,00 € Les coûts de transports pour emmener les enfants des écoles sur des sites concernant la mémoire collective sont pris en charge
- Les Restanques Bleues : 500,00 € Pour soutenir la chorale qui honore la commune
- U S E P : 450,00 € Participation aux déplacements en car lors de réunions extérieures
- Boxe Rougiéroise : 500,00 € Participation à la bonne marche de l'association
- Forme et Santé : 900,00 € L'aide de la commune vient en complément des cotisations des adhérentes qui ne sont plus assez nombreuses pour financer l'animation
- Tennis club : 600,00 € Les rémunérations des moniteurs pour l'école des jeunes ne sont financées qu'en partie par les cotisations.
- 3^o âge heureux : 550,00 € En complément des cotisations la commune souhaite aider les anciens à mener des actions qui confortent leur plaisir de vivre à Rougiers
- Ass. pour la Jeunesse Rougiéroise : 800,00 € Pour les actions et les projets qui intéressent les jeunes Rougiérois.
- Association bouliste : 800,00 € Participation à la bonne marche de l'association
- FNACA Section de Rougiers : ? € Participation au paiement de fleurs lors de diverses manifestations patriotiques
- Confrérie des Pois Chiches : ? €
- KIKICHATS : 350,00 € spécifiquement pour la stérilisation des chats
- Croix Rouge de Saint Maximin : 150,00 € Pour les aides de proximité
- Secours Populaire : 150,00 € Aide aux familles démunies
- Secours Catholique : 150,00 € Aide aux familles démunies

- DDEN : 60,00 € Pour le maintien d'un délégué dans les écoles de Rougiers
- Ensemble Polyphonique de Provence : 350,00 € Financement d'un concert annuel à Rougiers
- Donneurs de sang : 150,00 € Aide au titre des donateurs rougiéris qui adhèrent à Tourves
- Pompiers de Nans les Pins : 250,00 € Pour poursuivre une collaboration profitable à tous
- Restos du cœur : 150,00 € Participation à l'action nationale

Adopté à l'**unanimité**

Concernant l'association de l'A.m.a.p , il a été décidé de ne pas lui attribuer de subvention

Pour la subvention : M.MUSCARNERA ; M.MINIER-ROUX ; V.PAREGNO ; G.BLEINC

Abstention : P.PECQUEUX ; G.CARCELLER

Contre : P.CODOL ; L.CHAMOIN ; P.AUGUSTIN ;S.GUIGONNET ;N.NAVARRO ;M.HENRY ;
J.M FICHBEN ; M. IPLIKDJIAN

4) Vote du montant de la subvention 2010 au C.C.A.S

Monsieur le Maire en accord avec la commission des finances propose à l'assemblée de fixer le montant de la subvention versée au C.C.A.S pour l'année 2010.

Monsieur le Maire propose la somme de 5 000,00 €.

Adopté à l'**unanimité**

5) Aide suite au séisme en Haïti

Monsieur le Maire propose d'associer la commune de Rougiers à l'élan de solidarité qui a été mis en place suite au tremblement de terre survenu à HAÏTI. Monsieur le Maire propose de faire un don à la Fondation de France de € .

Adopté à l'**unanimité**

6) Fixation des taux des taxes locales 2010

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet des taux des taxes locales

- Taxe habitation 9,50
- Taxe foncier bâti 15,50
- Taxe foncier non bâti 63,50

Adopté à l'**unanimité**

7) Vote du budget primitif 2010 pour :

a. le budget général

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de budget primitif 2010

Après avoir étudié ce projet, chapitre par chapitre article par article, le conseil municipal arrête pour 2010 :

- les dépenses de fonctionnement à la somme de 1 037 148,19 €
- les dépenses d'investissement à la somme de 1 794 881,43 €
- les recettes de fonctionnement à la somme de 1 037 148,19 €
- les recettes d'investissement à la somme de 1 794 881,43 €

b. le budget annexe eau et assainissement

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de budget primitif eau assainissement 2010 dressé avec le concours de la commission municipale et appuyé de toutes les pièces propres à justifier ses propositions.

Après avoir étudié ce projet, chapitre par chapitre article par article, le conseil municipal arrête pour 2010 :

- les dépenses de fonctionnement à la somme de 194 158,12 €
- les dépenses d'investissement à la somme de 99 670,15 €
- les recettes de fonctionnement à la somme de 194 158,12 €
- les recettes d'investissement à la somme de 99 670,15 €

Adopté à l'unanimité

8) Demandes de subventions au Conseil Général

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que pour les projets suivants, il conviendrait de solliciter une aide auprès du Conseil Général :

- 1) Réfection du Cours pour un montant HT de 1 850 415,00 €
- 2) Réfection de l'avenue de Brignoles pour un montant HT de 110 000,00 €

Adopté à l'unanimité

9) Annulation d'un titre sur exercice antérieur sur le budget général

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient d'annuler le titre suivant encaissé par erreur :

- Titre n°168 bordereau n°55 pour 67,86 €

Adopté à l'unanimité

10) Convention avec l'ARPE pour la mission d'assistance technique pour la station d'épuration

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de l'exploitation de la station d'épuration, il convient de signer une convention avec l'ARPE afin d'assurer la mission d'assistance technique.

La convention serait établie pour 4 ans et la participation de la commune pour l'année 2010 serait de 723,70 €action sur l'année 2010.

Adopté à l'unanimité

11) Retrait de l'Association Solutec

Vu l'objet de l'Association Solutec, Considérant que l'utilité de cette association ne semble plus avérée, les conseillers municipaux de la commune de Rougiers, réunis en conseil municipal le 29 mars 2010 décident après en avoir délibéré, de quitter l'association Solutec.

Vu par nous, Maire de la commune de ROUGIERS pour être affiché le 06 Avril 2010 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi

A Rougiers, 06 Avril 2010

Le Maire